Tunis, le .3. février .1977...

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DES PROGRAMMES

Circulaire N° 29./.77... Emanant de la Direction des Programmes. Messieurs les Délégués Régionaux de l'Enseignement Secondaire Messieurs les Enspecteurs de l'Enseignement Secondaire pour les Mathématiques Messieurs les Chefs d'Etablissements de l'Enseignement Secondaire Technique.

() BJET: Horaire de rattrapage en mathématiques pour les 6e Années Mécanique et les 6e Années Electrotechnique.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été décidé, sur proposition de Messieurs les Inspecteurs de la discipline d'ajouter à l'horaire de mathématiques des 6e années Mécanique et 6e années Electrotechnique une heure de rattrapage pendant le deuxième semestre pour permettre aux professeurs de terminer les programmes.

Pour Le Ministre de l'Education

Nationale et p.o.

LE DIRECTEUR DES PROGRAMMES

A. BEN HASSEN